



Vous perdez votre régime collectif de soins de santé? Vous aimeriez souscrire un autre régime?

Les régimes Assistant-santé de Assurance GreenShield sont votre solution.

RÉGIMES OFFERTS:

- Options d'acceptation garantie* pour bon nombre de régimes Assistant-santé, il n'y a aucun questionnaire médical à remplir ni examen à passer au moment de l'adhésion;
- Des soins de santé au bout de vos doigts grâce à l'accès à des avantages et à des services numériques qui amélioreront votre santé et votre mieuxêtre en général;
- Votre choix d'une couverture de médicaments sur ordonnance, de soins dentaires ou une combinaison des deux;
- Des soins de la vue, des soins de santé complémentaires (comme les soins de massothérapeutes autorisés et de chiropraticiens) et une assistance-voyage en cas d'urgence médicale;
- Une couverture contre les coûts imprévus (hospitalisation en chambre individuelle ou à deux lits, par exemple);
- Des garanties pour la vie Une fois votre demande approuvée, vous serez protégé tant que vos paiements seront effectués (peu importe votre âge ou les changements dans votre état de santé);
- Des systèmes de traitement des réclamations efficaces et sans souci;
- Un accès rapide et facile à vos garanties, à l'état et l'historique de vos réclamations et plus encore, en tout temps et en tout lieu, depuis votre ordinateur de bureau, votre ordinateur portatif, votre tablette ou votre téléphone intelligent.

De plus, en tant que titulaire d'un régime Assistant-santé, vous recevrez un service qui saura vous ravir. Fidèle à sa réputation, GreenShield vous garantit en effet un service à la clientèle impeccable. Nous avons toutes les connaissances nécessaires pour répondre à vos questions, et aussi la manière de le faire!



assistant-santé LIEN

Obtenir la couverture qui vous convient, ça peut être simple comme bonjour! Il vous suffit de communiquer avec...

Régimes assurés par Assurance Green Shield Canada.

*L'acceptation à certains régimes est garantie à la réception du paiement initial par Assurance Green Shield Canada, tandis que l'adhésion à d'autres régimes nécessite de remplir un questionnaire médical et de subir une évaluation médicale. Y a-t-il d'autres critères d'admissibilité? Ils sont tout simples. Pour être admissible à la souscription des régimes Assistantsanté, vous devez être résident du Canada et être couvert par le régime d'assurance-maladie de votre province. Pour souscrire le régime Assistantsanté ZONE, vous devez avoir moins de 80 ans; pour souscrire le régime Assistant-santé LIEN, vous devez avoir moins de 80 ans et Assurance Green Shield Canada doit recevoir votre demande d'adhésion dans les 90 jours suivant la fin de votre couverture collective.

© 2025 Assurance Green Shield Canada. Tous droits réservés.

